Tenu par Joseph Flament lieutenant du lieu, il constituait l'article 1 des manoirs soit 2 mesures 3 quartiers de manoirs et l'article 2 du 13e canton soit 1/2 mesure de jardins et grenier à l'eau (le tout évalué à 600 livres). En 1809 (M. 1164), il produit de la farine de blé comme au Bout d'Amont avec une meûle Arrageoise (questionnaire pour l'ASS régionale des Amis des Moulins - ARAM - en 1975 par J.P. Roger).

L'église St-Sulpice

Agrandie et restaurée avec goût entre 1862 et 1864, elle accuse, dans sa partie ancienne, le style gothique de la dernière époque (XVIe siècle). Le claveau central de l'arc surbaissé du portail d'entrée porte un écu allemand de... à la bande de ... (armoiries des Bailleul St Martin) avec la date : 1573.

A l'intérieur — contre le mur du bas — côté de droite, entre deux fenêtres :

Marbre peint en blanc : 0m,50 sur 0m,50.

A
LA MÉMOIRE
DE DISCRÈTE
PERSONNE M. ADRIEN
PLANCHON VIVANT PBRE
CURÉ DE CETTE PAROISSE DAMETTE
DÉCÉDÉ LE 28 7BRE 1723 ET POUR
LE REPOS DE SON AME PIERRE PLANCHON
SON PÈRE ANCIEN MAYEUR DU BOURG
DE FRÉVENT A FONDÉ DANS CETTE
ÉGLISE PAR ACTE DU 18 MAY 1725
TROIS OBITS QUI SE DOIVENT
CÉLÉBRER CHACUN AN A
PERPÉTUITÉ LE 1er LE 28
7BRE LE 2e LE 28 JANVR
ET LE 3e LE 28 MAY
REQUIESCAT
IN PACE
(Tête de mort)

A l'une des rosaces formant clef aux nervures de la nef, on lit la date : 16ZZ (1622).

A une autre, décorée d'un calice :

M. Lois
de (calice) Lobel
PBRE PASTEUR

On a enlevé du pavage une pierre tombale sculptée en demie bosse.

Pierre bleue de 1m,76 sur 0m,66.

Monogramme du Christ dans le haut. Aux angles supérieurs arcs contenant une double arcature, sous laquelle deux personnages sont représentés *gisants*, les mains jointes, la tête sur des carreaux à glands. Le mari porte la barbe en pointe, le col évasé et le costume des gens de robe; la femme, celui des bourgeoises élégantes du milieu du XVIIe siècle. L'inscription suivante occupe le bas de la pierre :

ICI GISENT LES CORPS DE JACQUES
POHIER ET DE PERONNE MARTIN
SA FEMME, ICELUI POHIER EN SON
VIVANT BAILLI ET RECEVEUR .....
D'ILLIES EN SES TERRES ET SES .....
DE HAMEL ET DE HUPEN .....
LESQUELS TRESPASSERENT .....
LEDICT JACQUES .....
ET LADICTE PERE
... 1632 - PRIEZ ...

Contre le mur du bas — côté de gauche se dresse l'épitaphe de M. Paternelle, la seconde illustration du village d'Amettes :

D (calice) M
CI DEVANT REPOSE
MONSIEUR FRANÇOIS PATERNELLE
ANCIEN PRÉFET DES MISSIONS
CURÉ D'AMETTES L'ESPACE DE 23 ANS
FONDATEUR
ET SUPÉRIEUR DU PENSIONNAT
NATIF D'ENGUINEGATTE
DÉCÉDÉ LE 24 FEVRIER 1819
A L'AGE DE 66 ANS,
L'ŒIL DE L'AVEUGLE,
LE PIED DU BOITEUX,
LE PÈRE DES PAUVRES,
SA VIE FUT CELLE D'UN JUSTE
ET SA MORT CELLE D'UN SAINT
REQUIESCAT IN PACE.

On y retrouve aussi une pierre rectangulaire (30 cm x 15 cm) peinte en blanc :

ICY REPOSE
LE CORPS
DE MAITRE
FRS. PHL. DOMQUE
PLAYOULT,
CURÉ D'AMETTES
DECÉDÉ LE 21
FEV. 1737.
AGÉ DE 60 ANS.
PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS
DE SON AME
REQUIESCAT IN PACE
AMEN.

Dans l'ancienne église, la chapelle St Sulpice possède un autel en bois polychromé du XVIIe où St Benoît servait la messe, un confessionnal XVIIIe siècle, une chaire de vérité du XVIIe siècle,

Au fil de la Laquette ...

Un charmant village Artésien,

Amettes...

AMETTES EN ARTOIS, diocèse de Boulogne-sur-Mer comme disait Benoît Joseph Labre (1748-1783) avant qu'il ne fut canonisé...

Nous essayerons, par l'étude des lieux dits et des rues, des édifices existants ou disparus, de nous plonger dans nos racines, de faire revivre le passé qu'a connu St Benoît. 200 habitants en 1725, 507 de nos jours ; 682 hectares et une altitude de 86 m, parcourue par la Nave, notre commune a conservé un charme agreste et rieur plein de souvenirs anciens, endroit où une visite est vivement recommandée.

Lieux dits et rues

Le lieu-dit «Basse Boulogne» se retrouve dans d'autres localités, par exemple à Cambrin. «Bois Barbette» s'explique aisément. Bout d'Amont vers Nédon s'opposerait à Bout d'Aval vers Ames si celui-ci existait. La cauchiette, petite chaussée comme à Divion vient du latin calcaeïta, voie empierrée dit chaussée Brunehaut, voie militaire romaine de Milan à Trêves avec diverticule par Arras, Divion, Amettes, Thérouanne vers Boulogne-sur-Mer, simple chemin au Moyen Age et revigorée par les mines au XIXe siècle.

Dinghem a une consonnance germanique de même qu'Ames du nom d'homme germanique Almés et Amettes (Amet en 1164) est le diminutif d'Ames.

Les rues

Si la route nationale maintenant départementale 188 n'a rien de bien pittoresque. On l'appelle aussi chaussée Brunehaut. Rues de l'Eglise, d'En Bas, du Bout d'Amont, de la Basse Boulogne se retrouvent dans d'autres villages. Si la rue du Rollou est énigmatique, la rue du Crinquet, *«ch'est elle crinquette artésienne»* soit la montée en Français. Quel nom sublime que celle de Grand Noël ou des Loups comme à Bouvigny-Boyeffles. La rue du Hamel désigne par ailleurs un hameau. Rue des Berceaux comme à Nédon, toute proche, voilà la réminiscence du tir au bersault, tir à l'arc sur cible horizontale nous rappelant les Compagnies Franches d'archers sous Charles VII.

Le château

La vue des albums de Croÿ (1610) nous livre ceci : «Vue prise du Sud. A droite, château fort en ruines. Une tour carrée au nord-ouest et deux tours rondes reliées par une continue au Sud-Est. Sur la pente de la colline, église orientée» (quatre cent vues des villages d'Artois en 1605-1610) de Roger Berger et Raymond Dubois.

Les moulins

En 1867, on en dénombre deux à eau; d'amont en aval sur la Nave, ce sont ceux du Bout d'Amont et de la Cauchiette. La ferme de la Cauchiette porte sur sa porte d'entrée :

Ancien moulin de la Cauchiette édifié en 1932.

Arrêt donc avant 1932 par suite de la concurrence des grandes minoteries. Il appartenait alors à M. Fulgence Miennée, exploitant forestier et venait de son beau-père Degrugillier. Situé au confluent de la Coqueline et de la Nave, il avait des roues horizontales, en bois, sans moteur auxiliaire. En 1809, (M. 1164) il produit de la farine «à la grosse» soit 12 quintaux jour avec de la meûle venant d'Arras.

Antoine Joseph Garas ou Garasse (on dirait Garache de nos jours) le possède (article 49 des manoirs du registre du Vingtième de 1761), le 8.12.1761 soit 40 verges évaluées à 140 livres et chargées de 50 livres de rentes envers le comte de Souastre.

Comme à Nédon, celui du Bout d'Amont a une roue en bois, actionnée par le dessus, une chute d'eau de 5 m, un «gouffre» dû à la puissance assez forte du cours d'eau. Après l'échec de la turbine vers 1930, arrêté depuis 1965, restes en mauvais état, devenu une réserve à truites, propriété Sailliot, un nom bien de chez nous en 1914 et de «chés maniers» en 1975, le moulin du Bout d'Amont appartenait au prince de Hornes seigneur du lieu le 8.12.1761 (20e de 1761).

Plein Nord n° 119 - Janvier 1986